

En bref

Service des automobiles et de la navigation

La taxe prélevée sur les véhicules automobiles et les remorques est en hausse de 0,38%, alors que le parc automobile a diminué d'environ 1,3% (sans les cyclomoteurs). La taxe prélevée sur les bateaux a diminué d'environ 1%. La diminution de la demande amorcée en 2004 et poursuivie en 2005 se confirme. Les émoluments perçus par le SCAN ont augmenté de 692.342 francs, soit de 7,8% par rapport à 2004.

Sur le plan des ressources humaines, le SCAN, après avoir réduit son effectif de 6,5 équivalent plein temps (EPT) ces cinq dernières années, est stabilisé à 65 EPT en 2005. L'effort principal en matière de formation a été axé sur le coaching et les relations avec la clientèle. De plus, le SCAN a atteint l'objectif d'arriver à un résultat analytique équilibré concernant la couverture du coût de ses prestations.

Le SCAN poursuit le développement dans le cadre du Guichet Sécurisé Unique (GSU), notamment pour la prise des rendez-vous pour les expertises et les examens. Le site Internet regroupant toutes les informations que le SCAN peut fournir aux usagers, actualisé régulièrement, a été consulté, en moyenne, 6700 fois par mois (+31% par rapport à 2004). En 2005, un guichet électronique a été ajouté sur le site du SCAN. Il permet de réaliser la plupart des prestations depuis son domicile et par la poste.

Depuis le 1^{er} décembre 2005, toutes les personnes sollicitant un permis d'élève conducteur obtiennent un permis de conduire à l'essai. Les conditions plus rigoureuses prévues pour l'obtention du permis de conduire de durée illimitée devraient contribuer à réduire le nombre de victimes parmi les jeunes conducteurs.

Les nouveaux projets, tels que GSU, contrôle périodique, localisation du SCAN, harmonisation avec l'Union européenne ainsi que Mofis (fichier unique de la Confédération pour les véhicules à moteur) se poursuivent.

14. SERVICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

14.1. Introduction

Après l'obtention de la certification selon la norme ISO 9001:2000 portant sur son système de management sur l'ensemble de ses activités, le service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) a poursuivi, durant 2005, l'optimisation des processus de travail et l'évaluation de ses prestations selon le système GESPA. Le SCAN est orienté "clients" et vise une amélioration continue de ses processus.

L'inflation législative rend problématiques l'assimilation et l'adaptation des processus à ces modifications incessantes. Cela nécessite de la part du SCAN de s'adapter rapidement et de renforcer la structure aux besoins des usagers.

14.2. Gestion

Sur le plan des ressources humaines, le SCAN, après avoir réduit son effectif de 6,5 EPT ces cinq dernières années, a stabilisé à 65 EPT en 2005. De plus, le SCAN a atteint l'objectif d'arriver à un résultat analytique équilibré concernant la couverture du coût de ses prestations.

Le remplacement d'inspecteurs ainsi que le resserrement des plannings ont permis d'augmenter sensiblement le nombre des contrôles périodiques.

14.3. Activités déployées

Le SCAN poursuit le développement dans le cadre du Guichet Sécurisé Unique, notamment pour la prise des rendez-vous pour les expertises et les examens.

Le site Internet regroupant toutes les informations que le SCAN peut fournir aux usagers, actualisé régulièrement, a été consulté, en moyenne, 6700 fois par mois (+31% par rapport à 2004). La liste des détenteurs reste à une fréquentation mensuelle moyenne de 4000 connexions.

En 2005, un guichet électronique a été ajouté sur le site du SCAN. Il permet de réaliser la plupart des prestations depuis son domicile et par la poste.

L'effort principal en matière de formation a été axé sur le coaching et les relations avec la clientèle.

Le paquet de mesures visant à accroître la sécurité routière est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006:

- renforcement de la lutte contre l'alcool (introduction du 0,50/00), la drogue et les médicaments au volant;
- renforcement de la sévérité des mesures administratives sanctionnant les conducteurs ayant commis des infractions LCR, singulièrement les récidivistes et les multirécidivistes (système des "cascades");
- constitution d'un fichier unique des conducteurs sur l'ensemble de la Suisse (FABER).

La première conséquence a été une augmentation de l'ordre de 19% des retraits de permis de conduire. L'effet recherché étant de sanctionner sévèrement les récidivistes, le temps écoulé ne permet pas encore de faire une analyse plus précise.

Depuis le 1^{er} décembre 2005, toutes les personnes sollicitant un permis d'élève conducteur obtiennent un permis de conduire à l'essai.

Les conditions plus rigoureuses prévues pour l'obtention du permis de conduire de durée illimitée devraient contribuer à réduire le nombre de victimes parmi les jeunes conducteurs.

14.4. Statistiques

La taxe prélevée sur les véhicules automobiles et les remorques est en hausse de 0,38%, alors que le parc automobile a diminué d'environ 1,3% (sans les cyclomoteurs). La taxe prélevée sur les bateaux a diminué d'environ 1%. La diminution de la demande amorcée en 2004 et poursuivie en 2005 se confirme. Les émoluments perçus par le SCAN ont augmenté de 692.342 francs, soit de 7,8% par rapport à 2004.

Dans les groupes de prestations, on constate l'évolution suivante par rapport à 2004:

- + 35,2% pour les permis d'élèves conducteurs
- - 6,6% pour les permis de conduire (y compris échanges permis de conduire format carte de crédit)
- - 0,1% pour les permis de circulation
- - 5,8% pour les immatriculations des véhicules neufs
- + 25,7% pour les contrôles périodiques.

Concernant les examens de conduite, il est à relever, comme l'indique le tableau ci-dessous, l'évolution du taux de réussite des examens de conduite pratiques:

2001	2002	2003	2004	2005
54,8%	55,7%	52,5%	52,5%	53,4%

Retraits de plaques par la police

En application de l'article 16 de la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958, la police cantonale a été chargée de saisir les plaques dans 520 (663) cas pour non-paiement de la taxe dans les délais légaux. De plus, en vertu de l'article 7, alinéa 2, de l'ordonnance sur la responsabilité civile et l'assurance en matière de circulation routière, du 20 novembre 1959, elle a procédé à des retraits de plaques dans 965 (1017) cas pour suspension ou cessation de la police d'assurance responsabilité civile.

Permis de circulation

Nombre de permis de circulation établis

	Permis de circulation	Permis de remplacement	Permis à court terme
2001	38.444	4121	217
2002	38.387	4610	236
2003	37.582	4317	230
2004	37.469	4179	171
2005	37.430	3912	206

Permis de conduire

Nombre de permis de conduire établis

	Permis d'élèves conducteurs	Permis de conduire	Permis cyclomoteurs
2001	4434	6688	400
2002	4896	6732	428
2003	4014	14.096*	268
2004	4651	13.876*	413
2005	6288**	12.955*	504

* Y compris échanges permis de conduire format carte de crédit.

** Une forte demande a été enregistrée avant le 1^{er} décembre 2005, date de l'introduction du permis à l'essai.

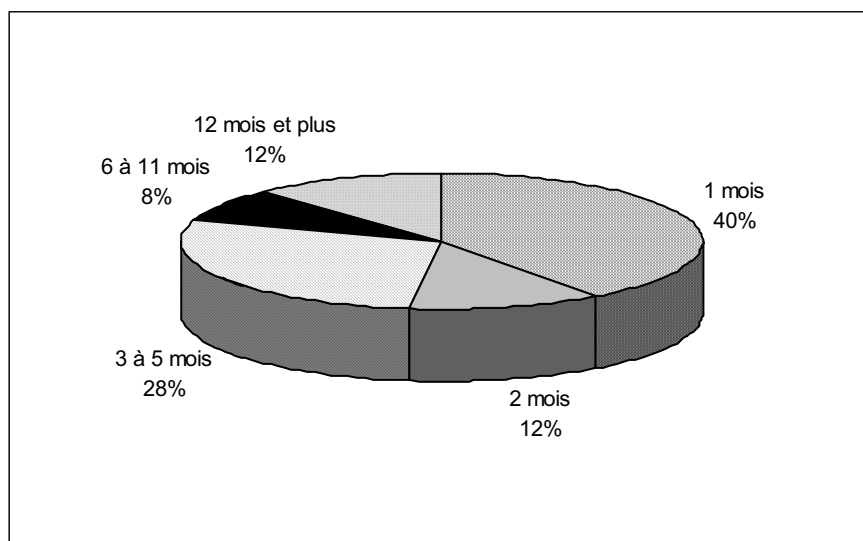
Mesures administratives

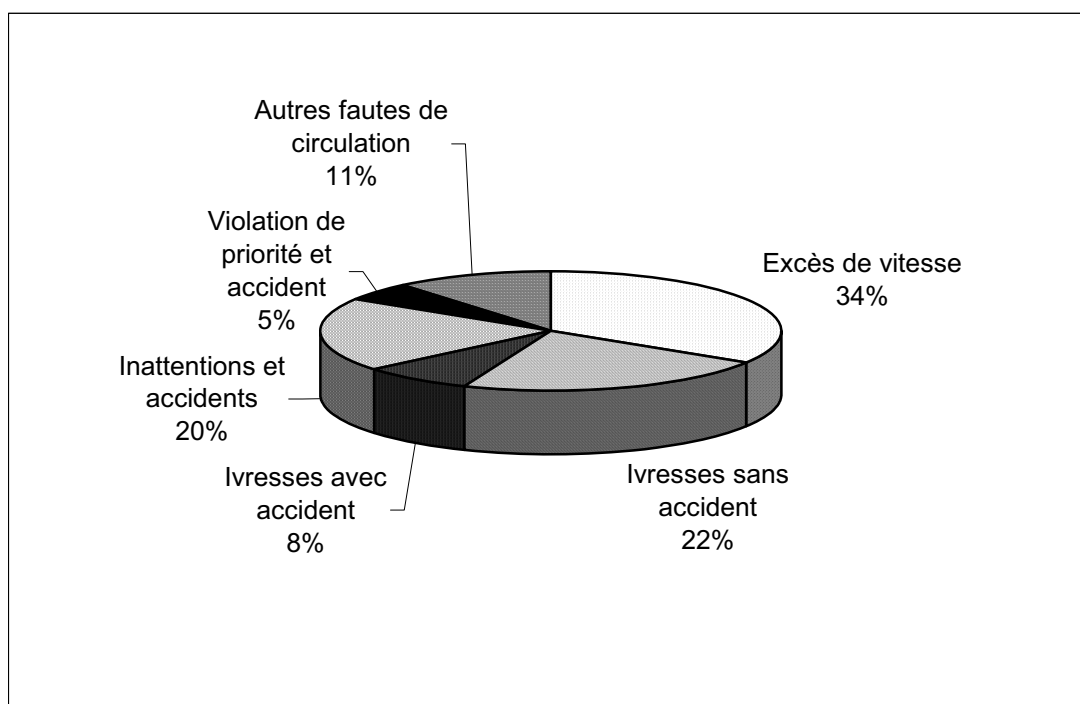
Mesures prononcées par année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
a) Retraits de permis	2008	1907	1726	1964	1952	2327
b) Avertissements	1831	1852	1572	2090	2124	1481

Répartition des retraits de permis de conduire selon la durée et par district

La Commission administrative a traité, durant l'exercice, 4650 dossiers alors qu'en 2004 le nombre était de 3808. Cette augmentation est la conséquence directe des nouvelles mesures introduites.

Enfin, 785 (531) décisions ont été notifiées pour procédures d'échanges, procédures spéciales et motifs médicaux. Il est à noter également que 5653 (3765) conducteurs âgés de plus de septante ans ont été convoqués à l'examen médical légal bisannuel, alors que 1492 (1299) conducteurs professionnels ont été convoqués à l'examen médical légal qui se déroule tous les cinq ans (tous les trois ans dès l'âge de cinquante ans), soit un total de 7145 (5064).

Durée des retraits de permis en 2005

Répartition de l'ensemble des retraits de permis par genre d'infractions**Relevé des opérations effectuées par la section technique**

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'examens théoriques et pratiques effectués par les inspecteurs de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds:

Examens de conduite

		Théorie (sauf cyclomoteurs)	Théorie cyclomoteurs	Pratique sur motocycles	Pratique sur autres véhicules
2001	Présentés	4031	348	1084	3739
	Echecs	1538	108	460	1691
2002	Présentés	4024	444	1078	3609
	Echecs	1576	161	463	1602
2003	Présentés	4780	385	954	3739
	Echecs	2125	121	396	1777
2004	Présentés	4693		816	3700
	Echecs	1676		335	1811
2005	Présentés	4606		789	3670
	Echecs	1517		338	1756

Contrôles des véhicules

	2001	2002	2003	2004	2005
Voitures de tourisme	20.614	24.166	29.157	23.188	29.777
Voitures de livraison, minibus	653	714	1493	993	1059
Motocycles	1808	1497	2094	1820	2075
Camions, autocars	486	485	532	979	1002
Remorques	670	712	848	1056	1387
Tracteurs agricoles	138	127	142	140	151
Véhicules de travail	100	60	66	90	86
Total	24.469	27.761	34.332	28.266	35.537*

*Sur les 35.537 véhicules contrôlés, 9887 ont dû faire l'objet d'adaptations et de réparations supplémentaires pour satisfaire aux exigences requises.

Contrôles périodiques effectués par le TCS	1473 (1731) voitures de tourisme
Véhicules neufs immatriculés dans le canton	6316 (6700) voitures de tourisme

Répartition du volume des expertises

En plus des opérations courantes décrites ci-dessus, les inspecteurs ont été engagés dans diverses tâches, notamment celles liées au contrôle d'activités des moniteurs de conduite, des garages et entreprises autorisées, ainsi qu'aux cours de perfectionnement ou de formation.

Ils ont également collaboré avec les tribunaux, les juges d'instruction et la police à l'établissement de rapports de contrôles techniques de véhicules ou de contrôles dans la circulation.

Relevé des opérations de la section technique navigation

Effectif des bateaux dans le canton

	2001	2002	2003	2004	2005
Bateaux non motorisés (à rames, pédalos)	251	248	243	233	227
Bateaux motorisés	2368	2400	2436	2384	2370
Bateaux à voile	2006	2015	2010	2001	1982
Bateaux à marchandises, engins flottants, dragues, péniches, etc.	43	41	16	31	27
Total	4668	4704	4705	4649	4606

Taxes et émoluments

Le rendement des taxes des véhicules se monte à	Fr. 39.238.149.49	(Fr. 39.091.983.07)
Emoluments	Fr. 9.547.815.04	(Fr. 8.855.473.12)
Le rendement des taxes navigation se monte à	Fr. 1.442.771.13	(Fr. 1.456.694.65)
Emoluments	Fr. 157.910.73	(Fr. 170.256.00)

Véhicules en circulation durant les cinq dernières années (30 septembre)

Genres de véhicules	2001	2002	2003	2004	2005
Automobiles	93.960	94.830	95.494	96.373	94.786
Camions	1267	1336	1361	1440	1194
Remorques	7166	7342	7585	7779	7694
Motos avec side-car	30	31	29	35	34
Motos sans side-car	7309	7739	8397	8852	9291
Motocycles légers	1792	2094	2029	1814	1655
Machines de travail	742	760	775	781	789
Tracteurs agricoles	3179	3171	3171	3184	3189
Cyclomoteurs	2953	2538	2309	2210	2502
Totaux	118.398	119.841	121.150	122.468	121.134

14.5. Perspectives d'avenir

A l'avenir, le SCAN entend poursuivre ses activités en tenant compte du système de management introduit par le projet GEPSA et de la certification ISO basée sur la satisfaction du client et l'amélioration permanente.

Sur le plan des projets, contenus dans les objectifs stratégiques du SCAN, sont à poursuivre ou à mettre en œuvre:

GSU

Le but est de pouvoir offrir la possibilité aux usagers de remplir tous les formulaires et de prendre les rendez-vous d'exams et d'expertises, ainsi que d'ouvrir le site à toutes les compagnies d'assurances.

Contrôles périodiques

Le SCAN doit rester leader dans le domaine des contrôles techniques et le retard pour les voitures de tourisme ne doit pas excéder trois mois, être à jour pour les camions et véhicules pour le transport professionnel de personnes, l'intervalle ayant été ramené à un an.

Il y a lieu de relever, de par la diminution des immatriculations, un vieillissement du parc automobile qui a comme conséquence d'augmenter le nombre de véhicules soumis au contrôle périodique.

Localisation du SCAN

Réunir les deux services administratifs du service cantonal des automobiles et de la navigation sur un seul site, en priorité à La Chaux-de-Fonds (agrandissement du bâtiment existant ou trouver les surfaces disponibles existantes). Étudier une collaboration accrue avec le Centre technique du TCS à Fontaines ou des garagistes privés, sinon envisager la construction d'une seconde halle technique le long du Littoral ou au Val-de-Ruz, en regroupant les examens de conduite sur un seul site.

Modifications légales

Améliorer les structures et processus suite aux modifications légales intervenues et touchant l'introduction du permis à l'essai en deux phases, du nouveau système de mesures administratives, des cours de formation et de perfectionnement et de la tenue à jour du fichier fédéral (FABER).

UE

Poursuivre l'intégration des conséquences des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne dans le contrôle des véhicules (intégration de la directive 96/96 UE concernant les contrôles techniques des véhicules à moteur) qui entraînera la nécessité d'introduire un système d'assurance-qualité (asa-QSS) et l'adaptation des pistes (CV2000).

Mofis

Le projet de fichier unique de la Confédération pour les véhicules à moteur (Mofis) nécessite un ajustement des processus et du système informatique, ce d'autant plus qu'il englobe l'introduction de l'attestation d'assurance électronique.

Examens de conduite

Afin d'harmoniser les exigences concernant les examens pratiques de conduite, un système d'assurance-qualité va être mis en place en collaboration avec l'Office fédéral des routes et l'association des services des automobiles.

Sur le plan cantonal, le SCAN intensifiera le contrôle des activités des moniteurs, procédera à une évaluation transparente et neutre du déroulement des examens, accroîtra le coaching et la collaboration moniteurs-inspecteurs, dans le but d'améliorer le niveau de formation et, par voie de conséquence, le taux de réussite.

14.6. Conclusions

Le système mis en place au SCAN va dans le sens souhaité par la feuille de route du Conseil d'Etat et a déjà entraîné des résultats encourageants.

Il s'agit de poursuivre dans cette voie et de reconduire ces objectifs en 2006.